

— **BANQUET ANNUEL DE L'INTERNAT EN MÉDECINE.** — La commission du banquet de l'internat en médecine vient d'adresser aux anciens internes des hôpitaux de Paris la lettre suivante :

« Monsieur et cher collègue,

» Nous avons l'honneur de vous prier d'assister au banquet des internes en médecine qui aura lieu le samedi 20 février, à 6 heures et demie, dans les salons du Grand-Véfour (Palais-Royal). En choisissant cette date du 20 février, les membres de la commission permanente ont voulu rapprocher le plus possible le banquet du jour commémoratif de la fondation de l'internat (23 février 1802). La publication de l'*Annuaire de l'internat* qui paraît cette année (à la librairie Asselin, prix : 2 francs) par les soins d'une commission spéciale nous permet, en faisant connaître les générations successives d'internes, d'adresser cette année un bien plus grand nombre de lettres d'invitation et nous fait espérer que nous aurons plus de convives, c'est-à-dire plus d'amis pour prendre part à cette fête de camarades.

» Veuillez agréer, monsieur et cher collègue, l'assurance de nos sentiments de cordiale confraternité.

» *Les membres de la commission permanente du banquet,*

» MM. DENONVILLIERS, BÉNIER, GUERSANT, le professeur HARDY, BOUCHUT, HORTELOUP fils, PIOGEY, MARTINEAU, DAMASCHINO, DIEULAFOY, BLACHE fils, TILLOT (Émile).

» Le prix de la souscription est fixée à 15 francs, et pourra être remis à l'un de nous ou bien dans les hôpitaux, à l'interne économe de la salle de garde. »